

Dialogue politique de la ZLECAf avec les associations de femmes chefs d'entreprise

Résultats clés et recommandations novembre 2019

Résultats clés

Du 17 au 18 novembre 2019, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Initiative SheTrades du Centre du commerce international (ITC) ont co-organisé à Addis-Abeba, en Éthiopie, un atelier de deux jours sur les femmes et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Le but du dialogue de deux jours était de découvrir comment le genre est actuellement pris en compte dans la ZLECAf et de déterminer les domaines politiques prioritaires pour que les entreprises appartenant à des femmes bénéficient davantage de l'accord.

Les sujets abordés comprenaient une mise à jour sur le processus de négociation et de mise en œuvre de la ZLECAf, le Plan d'action pour le renforcement du commerce intra-africain (BIAT) et le Programme de développement du secteur des services (SSDP). Des experts sectoriels ont présenté des thématiques clés concernant la participation des femmes au commerce dans la ZLECAf, telles que l'accès aux marchés et l'agriculture, la facilitation des échanges, les normes, les barrières non tarifaires, le commerce des services, les technologies de l'information et de la communication et le commerce en ligne. Enfin, des représentantes d'associations professionnelles de femmes et de communautés économiques régionales ont présenté leurs points de vue et leurs perspectives sur les besoins sexospécifiques des entreprises appartenant à des femmes.

Près de 50 chefs d'associations professionnelles de femmes étaient présentes, ainsi que des experts sectoriels, des représentants des communautés économiques régionales et d'autres parties prenantes concernées.

Recommandations

Les points suivants résument les principales recommandations de la discussion de l'atelier, sur la base des thématiques :

Facilitation des échanges et Accès aux Marchés

- Assurer une représentation plus forte des associations professionnelles de femmes dans les comités nationaux et les comités de facilitation des échanges de la ZLECAf;
- Fournir une formation et un renforcement des capacités aux femmes et aux fonctionnaires des douanes sur la facilitation des échanges dans le cadre de la ZLECAf;
- Appliquer un régime commercial continental simplifié dans le cadre de la ZLECAf;
- Organiser des campagnes de sensibilisation et de communication sur la mobilisation des opportunités dans le cadre de la ZLECAf, qui ciblent les femmes commerçantes dans l'économie formelle et informelle;
- Aider les femmes à identifier et à tirer parti des marchés de niche dans le cadre de la ZLECAf;

- Mettre en œuvre des instruments pour réduire le temps et les coûts impliqués dans la mainlevée et le dédouanement des marchandises aux frontières;
- Mettre en œuvre des mesures pour sécuriser davantage le commerce transfrontalier pour les femmes;
- Consulter les associations professionnelles de femmes dans le cadre du processus national de la ZLECAf ;
- Encourager les administrations des douanes à évaluer leurs politiques par le biais de l'outil d'évaluation organisationnelle de l'égalité des sexes;

Les Normes

- Faciliter la participation des femmes aux comités nationaux et régionaux de mise en œuvre et de suivi des normes;
- Mettre en place une infrastructure de qualité aux niveaux national, régional et continental pour faciliter la mise à niveau des produits;
- Accélérer l'harmonisation des normes aux niveaux régional et continental afin de faciliter l'accès aux marchés;
- Mettre en place des mécanismes d'appui technique et financier aux femmes entrepreneurs pour le respect des normes;
- Fournir les informations nécessaires grâce à des outils simples et accessibles pour faciliter la maîtrise des procédures et règles contenues dans les normes;

Les Barrières non tarifaires

- Former des alliances stratégiques et des partenariats avec des institutions clés, y compris des organismes nationaux de normalisation;
- Fournir une formation pour améliorer la connaissance et la compréhension des implications des mesures non tarifaires et des obstacles non tarifaires afin de faciliter la conformité aux normes pour les agents des douanes et pour les femmes;
- Promouvoir la transparence et la participation aux processus réglementaires (notamment liés aux procédures douanières et frontalières);
- Faciliter des dialogues fréquents, planifiés et standardisés pour forger des partenariats, partager les bonnes pratiques et accroître la participation des femmes;

Le Commerce des Services

- Fournir une formation et un renforcement des capacités des femmes entrepreneurs sur le protocole sur le commerce des services dans le cadre de la ZLECAf;
- Faciliter la participation des femmes entrepreneurs aux comités nationaux / régionaux / continentaux et aux groupes de travail sur le commerce des services;
- Création d'un réseau national d'information sur le commerce des services;
- Organisation d'ateliers promotionnels pour les femmes entrepreneurs sur le réseau d'information en matière de commerce des services;
- Prendre des engagements spécifiques substantiels dans les secteurs de services où les femmes entrepreneurs sont très actives, notamment les services de coiffure, les services de conférence, les services de sage-femme, les services d'hôtellerie et de restauration, les agences de voyages et les services d'organisations touristiques;
- Encourager l'accompagnement de l'ouverture du "Mode 4" par la facilitation de la libre circulation des personnes au niveau intracontinental (droit d'entrée);
- Développer des accords de reconnaissance mutuelle dans les quelques secteurs de services professionnels au niveau continental, en s'appuyant sur l'expérience des Communautés économiques régionales;
- Développer les normes africaines et procéder à la niveau dans les secteurs de services d'intérêt pour les femmes entrepreneurs;

- Prendre des engagements spécifiques substantiels dans la fourniture de services de prêts bancaires, de services de paiement (cartes bancaires, monnaie virtuelle, etc.);
- Établir des quotas pour les femmes entrepreneurs dans les marchés publics ;

Technologies de l'information et de la communication (TIC) et commerce numérique

- Inclure les technologies de l'information et de la communication et le commerce en ligne dans la mise en œuvre du protocole de l'ALECAf sur le commerce des services;
- Évaluer les besoins de renforcement des capacités des femmes en ce qui concerne les services de technologies de l'information et de la communication et le renforcement du commerce en ligne pour développer une assistance technique adaptée ;
- Organiser des ateliers nationaux et diffuser des informations par le biais d'autres médias sur les avantages des services de technologies de l'information et de la communication et du commerce en ligne;
- Créer un portail d'informations commerciales sur les services de technologies de l'information et de la communication et le commerce en ligne, sur le site Web SheTrades.
- Coopération et mise en correspondance de pôles d'innovation et de salons sur les technologies de l'information et de la communication et les plates-formes numériques pour améliorer l'apprentissage entre pairs;
- Établir une composante autonome dédiée aux femmes dans les services de technologies de l'information et de la communication et le commerce en ligne (par exemple dans le cadre de la coalition proposée des femmes dans les services dans la ZLECAf ou SheTrades).

Renforcement des associations d'entreprises féminines :

- Faire participer une représentante de l'association des femmes chefs d'entreprise dans toutes les réunions consultatives nationales ;
- Encourager les associations professionnelles de femmes à soumettre des données probantes aux négociateurs commerciaux nationaux et aux décideurs politiques soutenant les positions des associations professionnelles de femmes sur les domaines identifiés de l'accord ;
- Encourager les associations nationales et régionales de femmes entrepreneurs à plaider pour la formulation et l'ajout de mécanismes de responsabilité et de mesures pour l'égalité des sexes et leur inclusion dans l'accord de la ZLECAf ;
- Fournir aux associations professionnelles de femmes des informations et des outils pour participer efficacement au suivi et à l'évaluation des indicateurs du commerce inclusif;
- Renforcer et soutenir financièrement les mécanismes nationaux, régionaux et continentaux grâce auxquels les associations professionnelles de femmes peuvent partager des informations et les meilleures pratiques entre elles, tenir des dialogues publics / privés et accroître la visibilité de leurs thématiques de plaidoyer ;
- Créer des partenariats avec les fournisseurs de services multirégionaux en place pour faciliter la mise en œuvre cohérente et sans heurt des initiatives nationales, régionales et continentales de défense des associations de femmes chefs d'entreprise ;
- Équiper les associations professionnelles de femmes pour qu'elles utilisent leur grand nombre pour mener efficacement des recherches fondées sur des données probantes et conduire des programmes de plaidoyer;
- Veiller à ce que des fonds suffisants soient disponibles pour que les associations de femmes chefs d'entreprise nationales, régionales et continentales puissent entreprendre efficacement des activités de formulation / influence et de plaidoyer sur les politiques commerciales ;
- Équiper les associations professionnelles nationales, régionales et continentales de femmes pour concevoir et mettre en œuvre des campagnes de plaidoyer commerciales nationales, régionales et continentales efficaces et pour influencer la formulation de la politique commerciale;
- Fournir des ressources pour motiver les associations professionnelles de femmes à tous les niveaux à tirer parti des plates-formes et des réseaux existants pour créer un véhicule de plaidoyer continental unifié et collaboratif pour la ZLECAf.

À propos du projet SheTrades ZLECAf

L'objectif global de SheTrades: **Le projet d'autonomisation des femmes dans la zone de libre-échange continentale** africaine (ZLECAf) vise à intensifier la croissance économique et la création d'emplois en Afrique en renforçant la participation des entreprises appartenant à des femmes au commerce international. Avec le généreux soutien de la GIZ, l'ITC travaille en partenariat avec la Commission de l'Union africaine et l'UNECA pour permettre aux entreprises appartenant à des femmes de bénéficier des opportunités commerciales qu'offre la ZLECAf.

Le projet aide à concevoir une ZLECAf plus inclusive en fournissant aux associations professionnelles de femmes et aux décideurs politiques un soutien en matière de renforcement des capacités et de plaidoyer, et en les réunissant pour des dialogues politiques.

Ce faisant, le projet fournit des connaissances techniques et politiques, sous forme de notes d'orientation, de boîtes à outils et de discussions, sur la manière dont les marchés régionaux et la ZLECAf peuvent concrètement ouvrir des opportunités économiques aux femmes entrepreneurs et productrices ; accroître l'engagement des associations représentatives de femmes dans les processus de la ZLECAf ; et maintenir l'élan politique pour atteindre l'objectif d'égalité des sexes inscrit dans la ZLECAf.

Avec l'appui de :



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Liste des associations d'entreprises féminines

	Organisation	Bureau de pays / régional
1.	Femmes chefs d'entreprise d'Algérie	Algérie
2.	Programme d'entrepreneuriat des femmes africaines (AWEP) Afrique de l'Ouest	AWEP Afrique de l'Ouest
3.	Les «Fruits Tillou»	Bénin
4.	Association des femmes d'affaires WIBA	Botswana
5.	Agence Déli International (ADI)	Burkina Faso
6.	Association des Femmes d'Affaires du Burundi (AFAB)	Burundi
7.	AWEP Cameroun	Cameroun
8.	FEFA Cap Vert	CAP VERT
9.	Association des femmes chefs d'entreprise centrafricaines (AFAC)	République Centrafricaine
10.	Association des Femmes chefs d'entreprises du Tchad (AFC CET)	Tchad
11.	L'Entrepreneuriat Féminin Union Des Comores	Comores
12.	Fédération Des Entrepreneurs Du Congo (FEC)	République démocratique du Congo
13.	East African Women in Business Platform	East African Business Council
14.	FEMCOM Egypte	Egypte
15.	Eritrean Women in Agri-Business Association	Érythrée
16.	FEMCOM	Eswatini
17.	Centre pour l'autonomisation économique des femmes africaines (CAWEE)	Éthiopie
18.	Chambre de commerce éthiopienne et associations sectorielles	Éthiopie
19.	Secrétariat FEMCOM	FEMCOM
20.	AWEP Gabon	Gabon
21.	Agence gambienne de promotion des investissements et des exportations (GIEPA)	Gambie
22.	Chambre de commerce des femmes de Gambie	Gambie
23.	AWEP GUINEA	Guinée
24.	Association Africaine d'Agro-Exportation (AAFEX)	Côte d'Ivoire
25.	East African Women in Business Platform	Kenya
26.	Organisation des femmes dans le commerce international (OWIT)	Kenya
27.	Lesotho National Council Of Women	Lesotho
28.	Women in Business Committee	Libye
29.	Groupement des Femmes Entrepreneurs de Madagascar (GFEM)	Madagascar
30.	National Associations of Business Women (NABW)	Malawi
31.	Unité de transformation et de conditionnement de denrées alimentaires (UCODAL)	Mali
32.	Association des Femmes Opératrices Économiques du Niger (AFOEN)	Niger

33.	Association of Nigerian Women Business Network (ANWBN)	Nigeria
34.	New Faces New Voices	Nigeria
35.	New Faces New Voices Rwanda	Rwanda
36.	Union des femmes chefs d'entreprise du Sénégal	Sénégal
37.	Women in Action and Solidarity	Seychelles
38.	Black Business Council (BBC)	Afrique du Sud
39.	Business Women's Association of South Africa	Afrique du Sud
40.	The Graça Machel Trust	Afrique du Sud
41.	South Sudan Women Entrepreneurs Association (SSWEA)	Sud Soudan
42.	Sudanese Business Women	Soudan
43.	Tanzania Women Chamber of Commerce	Tanzanie
44.	AWEP Togo	Togo
45.	FEFA National Chapter	Togo
46.	Chambre nationale des femmes chefs d'ETP	Tunisie
47.	Uganda Women Entrepreneurs Association (UWEAL)	Ouganda
48.	Zambia Federation of Associations of Women in Business (ZFAWIB)	Zambie
49.	Section FEMCOM Zimbabwe	Zimbabwe